

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 15

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etude de l'exception¹.

Le maître fait lire les phrases suivantes (ou d'autres semblables), écrites au tableau noir :

Il faut payer ses dettes.
Nous payons nos dettes.
Je paye mes dettes.

Le maître fait constater que, dans les deux premières phrases, la règle est appliquée (son *er*, son *ons*) ; dans la dernière phrase, on entend pourtant le son *e* et l'on écrit *y* ; c'est juste, cependant, car c'est une exception. — Voici une autre règle :

Règle : Lorsque le radical renferme le groupe « ay » ou « ey », le y ne se change pas en i devant e.

Application comme ci-dessus au moyen de phrases ; par ex. : J'essaye de résoudre ce problème.

Cet enfant bégaye.
Celui-là grasseye, etc.

V. APPLICATIONS :

a) *orales* :

Faire conjuguer au présent de l'indicatif, à l'impératif, au futur, au conditionnel présent, au subjonctif présent et à d'autres temps, de courtes phrases ; par ex. : bien employer son temps ;

essayer un outil ;
appuyer une échelle, etc.

b) *écrites* :

- 1° Grammaire fribourgeoise, p. 194, 56^{me} leçon ;
- 2° Grammaire Nicolet, cours moyen, p. 221, 48^{me} leçon ;
- 3° Grammaire Nicolet, cours supérieur, p. 207-208, 47^{me} leçon.

C. B.

BIBLIOGRAPHIE

Pro Juventute.

Le rapport annuel de la fondation *Pro Juventute* vient de sortir de presse et contient d'intéressants renseignements sur l'activité déployée en 1931-1932 par le secrétariat général (Zurich, Seilergraben, 1) et ses 188 secrétariats de districts.

Les expositions de puériculture ont circulé dans 49 localités du pays. Plusieurs berceaux-circulants ont rendu d'utiles services dans les contrées montagneuses. 2941 enfants du pays et 651 enfants suisses venus de l'étranger ont bénéficié d'une cure de vacances. Deux colonies de vacances pour enfants durs d'oreille et enfants de caractère difficile ont été organisées à Castagnola et

¹ L'étude de l'exception peut faire l'objet d'une leçon spéciale.

Eigental. L'Œuvre des Enfants de la Grand'route (enfants de familles nomades) continue de se développer et patronne actuellement 179 enfants.

Outre les subsides octroyés aux œuvres les plus diverses de protection de l'enfance, les secrétariats de district se sont occupés d'une foule de cas individuels : placements de vacances, placements dans des sanatoria et établissements hospitaliers, traitements orthopédiques, octroi de subsides d'apprentissage, etc.

Une place très grande a été faite également à la propagande par la publication de revues, l'édition de brochures, l'organisation de journées d'études sociales.

Les dépenses totales pour des buts d'assistance et prévoyance se sont élevés à 1 million 182 mille francs, couvertes en bonne partie par les recettes de la vente annuelle de timbres et cartes.



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A *Fribourg*, jeudi 15 décembre, à 2 h. au Pensionnat Sainte-Ursule.

La véritable autorité ne consiste pas dans une façon défiante, mesquine, tracassière de poursuivre les élèves, dans une surveillance ombrageuse qui les encercle étroitement. Une telle méthode non seulement ne forme pas les âmes, mais elle les déforme et ne rend à la société que des moules ou des révoltés. La véritable autorité ne consiste pas plus à abdiquer devant les caprices des élèves. On a taxé cette méthode de « large ». Les partisans y gagnent de la popularité. Mais popularité n'est pas synonyme de formation. La largeur qui prend pour norme d'action le bon plaisir et la sympathie de l'enfant, n'est qu'un lâche opportunisme à la manière de celui que pratiquent nombre de charlatans politiques pour gagner les bonnes grâces du peuple. L'opportunisme en éducation façonne des pleutres.

L'autorité pour être vraie, doit être ferme comme les principes, rigoureuse comme l'ordre et la discipline, énergique comme le labeur, forte comme le renoncement et le sacrifice.

PARMIL.

Pour lire en une âme d'enfant, il faut redevenir un enfant soi-même. La tâche est au-dessus des forces humaines ; nous en viendrons à bout, cependant, avec l'aide de Celui qui nous a proposé les enfants comme modèles : « Si vous ne devenez semblables à ces petits... »

J'aime qu'un enfant pointe de toutes parts ses appétits et ses passions, tel un sauvageon qui se hérissé de pousses folles et de dards, tous deux sains, forts, de bonne venue, tous deux craquants de vie, débordants, bouillonnants, crépitants... Quelles belles roses, ô mon églantier sauvage, quelles belles roses te pareront et te parfumeront, lorsque le sécateur aura discipliné ta sève !

Jacques Péricard.

(*J'ai huit enfants!*)
